

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement du centre de formation professionnelle des métiers de la santé tenue le 9 avril 2026 en mode virtuel.

Présences : Madame Lucie Gérin, représentante des organismes socio-économiques
Madame Ferroudja Laouisset, représentante des entreprises de la région
Madame Nadia Vilmé, représentante des organismes socio-communautaires
Madame Venite Ladouceur, représentante du personnel enseignant
Madame Anik Fournelle, représentante du personnel de soutien
Madame Clément Nahed, représentante du personnel professionnel
Madame Johanna Eyinga, représentante des élèves

Madame Carmen Botezatu, directrice

Absences : Madame Amalia Nagy, représentante du personnel enseignant
Madame Caroline Habib, représentante du milieu de travail

1. **Validation du quorum et ouverture de la séance à 18 h 04.**

2. **Mot de bienvenue de la présidente**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

CÉ 25/26 -22 Lecture de l'ordre du jour par les membres. Aucun commentaire n'est émis.

Il est proposé par Anik Fournelle et appuyé par Clément Nahed d'adopter l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Question du public :**

Pas de question

5. **Adoption du procès-verbal du 5 février 2026**

CÉ 25/26 -23 Lecture du procès-verbal par les membres. Une coquille a été soulevée par Mme Anik Fournelle soit de retirer le nom de la représentante des élèves, Cynthia Saint Cyr et le remplacer par Johanna Eyinga. La correction a été faite sur le procès-verbal du 5 février 2026.

Il est proposé par Ferroudja Laouisset et appuyé par Clément Nahed d'adopter le procès-verbal du 5 février 2026 modifié.

Le procès-verbal du 5 février 2026 modifié est adopté à l'unanimité.

Mme Botezatu fait le suivi des points ci-dessous cités :

900 Côte Vertu :

La nouvelle cohorte de RDM 5 qui a débuté le 2 février à l'édifice Galt a rejoint le 900 Côte-Vertu le 16 février 2026. Tout va bien, les enseignants s'habituent au nouvel environnement. Nous avons proposé au directeur général adjoint d'organiser la prochaine rencontre de la table de la formation professionnelle au 900 Côte-Vertu afin de faire une visite sur le site.

L'hôpital Notre-Dame – RDM 6 :

La 2^e cohorte RDM de l'hôpital Notre-Dame a débuté le 7 avril 2026 à l'édifice Galt et rejoindra les locaux de l'hôpital le 17 avril 2026. On a fait des petits ajustements au local théorique. En effet on a pu prendre possession du local attenant qui servait auparavant à l'entreposage des archives afin d'agrandir le local théorique.

PCAC : plan de continuité et activité critique :

Des rencontres de concertation ont eu lieu entre les directions de centres sur la marche à suivre en cas de panne informatique majeure qui impliquerait une fermeture complète de nos activités provoquant ainsi un enjeu énorme sur le plan financier. Il faudrait donc trouver une alternative qui nous permettrait de fonctionner en créant une plateforme externe. À défaut, ça serait une fermeture qui coûterait très chère. Une première estimation des pertes a été faite par les collègues des autres CFP et qui est de l'ordre de 250 000,00\$ par semaine. Le directeur du service des ressources informatiques du CSSMB nous a indiqué que, si une panne survenait, le ministère de l'Éducation interdirait toute connexion aux sites des centres de services scolaires. La solution consistant à créer une plateforme externe pour assurer la continuité des activités du centre n'est donc plus adéquate, étant donné que nous ne disposerons pas d'ordinateurs non formatés par le CSSMB pour y accéder.

Nous sommes en attente de la décision de la direction générale concernant l'achat de serveurs et d'ordinateurs afin de disposer d'un deuxième parc informatique en cas de panne.

Loi sur la laïcité :

Un formulaire a été envoyé à l'ensemble du personnel le 2 avril 2026 afin de demander le cas échéant le droit acquis pour les personnes recrutées avant le 19 mars 2025 pour le personnel de soutien et mars 2019 pour le personnel enseignant. En ce qui nous concerne, notre secrétaire de soir pourrait être concernée par le retrait de son voile. Nous l'avons rencontrée et lui avons donné les informations nécessaires, soit le retrait de son voile ou de quitter son emploi. Une décision la concernant sera rendue le 27 avril. Nous avons également 2 enseignantes qui ont été recrutées après mars 2019, ayant des tatouages visibles de style religieux. Elles proposent de les masquer avec des pansements.

Éclairage - stationnement :

L'éclairage extérieur n'a toujours pas été rétabli. La ville de Kirkland reprendra les travaux après le dégel pour détecter le problème. Nous avons fait une requête au Service des ressources matérielles du CSSMB pour combler les nids de poule et éventuellement procéder au marquage des lignes dans le stationnement.

6. Planification des cohortes :

Madame Nadia Vilmé, représentante des organismes socio-communautaires, se connecte à la réunion via le lien TEAMS envoyé avec la convocation.

La directrice explique que l'équipe de gestion a décidé de planifier initialement moins de cohortes et d'ajouter d'autres au cours de l'année scolaire si les inscriptions le permettent. On préfère être prudents, car c'est plus facile de rajouter des groupes que de les prévoir puis les annuler impliquant ainsi des coupures de postes.

Les cohortes planifiées sont les suivantes :

Édifice Kirkland :

SASI : 12 cohortes prévues soit 9 de jour, 3 de soir (2 à temps plein et 1 à temps partiel) ;

ASSS : 3 de jour + 2 groupes non budgétés.

Édifice Galt – jour

SASI – 3

ASSS- 6

RDM- 3

7. Plan des effectifs :

Nous avons aboli un poste de conseillère en formation scolaire à Kirkland (la personne est présentement en congé de maternité). Nous nous retrouvons avec une conseillère en formation scolaire à Galt et un conseiller en formation scolaire à Kirkland.

10% ont été rajoutés à l'horaire de l'agent de bureau des admissions à Galt. Son horaire sera de 70% à compter du 1^{er} juillet 2026.

Le poste de technicienne en travail social à Galt sera réduit à 60 %. En effet, la personne actuellement en poste sera en retraite progressive les jeudis et vendredis. Il n'y aura pas de remplacement pour ces deux journées.

Parmi le personnel du centre, deux autres transitions vers la retraite progressive sont prévues : la secrétaire de jour (le lundi) et le concierge de soir (les lundis et vendredis). Nous assurerons un remplacement partiel par la secrétaire de soir et le concierge de nuit.

8. Sondage : Portrait de la sécurité et du bien-être à l'école :

L'année dernière le sondage a été intégré au plan bien-être et santé à l'école. Cette année, il est obligatoire. Il a été envoyé à l'ensemble du personnel et aux élèves. Nous attendons les résultats qui seront communiqués aux membres du conseil d'établissement lors de la prochaine rencontre.

9. Guides

CÉ 25/26-24

La directrice présente les modifications du guide de l'élève et du guide des enseignants. Ces documents ont été envoyés par courriel aux membres.

Il est proposé par Ferroudja Laouisset et appuyé par Anik Fournelle d'adopter le guide de l'élève modifié.

Il est proposé par Ferroudja Laouisset et appuyé par Clément Nahed d'adopter le guide des enseignants modifié.

Le guide de l'élève et le guide des enseignants modifiés sont adoptés à l'unanimité.

10. Parole aux élèves

Mme Johanna soulève la problématique du stationnement. La directrice répond que c'est une question récurrente pour laquelle la direction avait trouvé des solutions qui ont été proposées dans le passé, mais les élèves n'ont pas saisi l'opportunité qui malheureusement ne nous est plus offerte (stationnement au Canadian Tire).

La représentante des élèves ajoute que le souhait des élèves est de voir l'organisation des Journées culturelles et de la diversité se multiplier.

Elle indique que l'ajout d'une 2^e journée pour le port du pantalon (2\$) serait apprécié.

Mme Johanna soulève la question de la tricherie aux examens et assiduité et souhaiterait avoir l'avis de la direction à ce sujet. La direction indique que dans le guide de l'élève tout est mentionné en matière d'assiduité et de conséquences face aux tricheries. Elle ajoute qu'une vigilance a été demandée aux enseignants dans les salles d'examens.

11. Points de la direction :

Galt :

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'édifice Galt se fera dorénavant par cartes magnétiques aussi bien pour le personnel que pour les élèves.

Réseaux sociaux :

En plus de nos comptes Facebook et Instagram, nous allons avoir notre page TikTok – CSSMB pour le recrutement des élèves.

ILP (instance locale de perfectionnement) :

Le budget de l'ILP a été ajusté à 14.000\$. Cela nous a permis de former 6 enseignants en RCR (cours de réanimation cardiorespiratoire) et 1 en PDSP (Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Personnes).

Conco. 4 (double diplomation) :

Il y a eu un changement de direction à l'école secondaire Félix Leclerc. Nous avons invité la nouvelle direction et avons présenté le portrait de la concomitance et notre partenariat.

Habituellement, le choix de cours se fait par les élèves au retour de la semaine de relâche et cette année cela n'a pas été fait, ce qui mettait en péril la concomitance faute d'inscription.

Afin de redresser la situation. Nous avons dû faire intervenir la direction générale adjointe. Il a été décidé de libérer une enseignante de l'école secondaire Félix-Leclerc durant deux semaines afin qu'elle puisse faire la promotion de la concomitance dans les autres écoles secondaires de l'Ouest-de-l'Île.

RDM – 900 Côte-Vertu :

Notre acte d'établissement doit être modifié et adopté par le conseil d'établissement. Une résolution aurait dû être faite pour inclure les locaux du 900 Côte-Vertu (cohorte RDM) dans notre acte d'établissement. Nous attendons les directives du secrétariat général et du service de l'organisation scolaire pour régler la situation. Sans cette modification, nous risquons de perdre le financement à la sanction. Nous espérons que le tout sera clarifié d'ici la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

12. Questions du public

Pas de question.

13. Questions diverses :

Pas de question

14. Prochaine rencontre :

La rencontre initialement prévue le 4 juin est reportée au 18 juin 2026 en présentiel. En effet, le budget prévisionnel ne nous sera accessible qu'après le 15 juin. La présidente demande donc de vérifier si le quorum sera atteint pour cette nouvelle date.

15. Varia

Aucun point soulevé.

16. Levée de la séance

CÉ 25/26-25

Il est proposé par Anik Fournelle et appuyé par Clément Nahed de clôturer la séance.

La présidente et la directrice remercient les membres de leur présence.

La fin de la séance est adoptée à l'unanimité.

Clôture de la séance à 20h